

Courrier reçu en main propre de M. Dominique LACAZE  
le 04/09/2024 à 9H10



**Syndicat CFTC Métropole de Lyon**

**CABINET DU PRESIDENT**

Lyon, le 04 Avril 2024

Référent : Ouarda Hadid  
06.12.29.77.89

**Objet : Reconduction préavis de grève**

Monsieur le Président,

Le syndicat **CFTC** de la Métropole de Lyon a décidé de reconduire le préavis de grève pour l'ensemble des agents de la Métropole de Lyon, à partir du vendredi 12 avril 2024 jusqu'au lundi 13 mai 2024 de 0h à 24h reconductible pour les revendications suivantes :

- **L'égalité de traitement pour les agents oubliés**
- **Le maintien des droits acquis au titre de l'article 111 avec l'augmentation prévue dans la cadre de l'agenda social**
- **L'application rétroactive des primes pour TOUS les agents dans les mêmes modalités.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos considérations distinguées.

Pour le syndicat **CFTC**  
Le Secrétaire Général  
Dominique LACAZE